



## Communiqué de presse pour diffusion immédiate

### VICTOIRE MAJEURE : La CMM adopte un règlement déterminant sur les émissions de gaz à effet de serre des bâtiments

**Montréal, Québec, le 25 avril 2024** - La coalition *Sortons le gaz!* et ses allié-e-s félicitent la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) pour l'[adoption d'un règlement](#) qui interdit l'installation d'un appareil de chauffage d'espace ou d'eau alimenté par un combustible fossile dans les nouveaux petits bâtiments de son territoire. Cette décision est un geste concret pour accélérer la décarbonation du Québec.

« Avec ce règlement, la CMM, qui compte 82 municipalités représentant la moitié de la population du Québec, fait un pas de géant. Elle s'engage résolument dans la voie de la décarbonation des bâtiments, un secteur névralgique dans la lutte contre les changements climatiques », se réjouit la coalition. Elle rappelle que les bâtiments totalisent à eux seuls 7 % des émissions de GES du Québec. Ce règlement contribuera à éviter les émissions de 500 000 tonnes de gaz à effet de serre sur le territoire de la CMM d'ici 2035.

#### **Une décision responsable en matière de GNR**

La coalition se réjouit que le gaz naturel renouvelable (GNR) soit écarté pour les petits bâtiments, ce qui constitue une reconnaissance claire de la part de la CMM que le GNR devrait être utilisé seulement pour les équipements existants n'ayant pas atteint la fin de leur vie utile, considérant son coût plus élevé et son impact environnemental non négligeable. « Ces équipements devraient passer immédiatement à la biénergie électricité-gaz de manière à réduire drastiquement l'utilisation du gaz. Le GNR devrait être limité à des usages où l'électrification est plus difficile, voire impossible, comme pour certains procédés industriels », recommande la coalition.

La coalition *Sortons le gaz!* encourage la CMM à aller jusqu'au bout de sa vision en interdisant le renouvellement des équipements au gaz, même au GNR, dans tous les bâtiments existants. Elle considère qu'une révision rapide du règlement sera nécessaire pour éventuellement sortir le GNR des grands bâtiments qui seront construits, puisque d'autres solutions 100 % électriques, accompagnées d'un vrai chantier d'efficacité énergétique, devraient être privilégiées.

## **Au tour du gouvernement du Québec de rejoindre le mouvement**

La coalition est ravie de voir la CMM suivre la voie tracée par des villes courageuses et résolues à se décarboner, comme Montréal, Prévost, Candiac et Mont-Saint-Hilaire. Le mouvement créé par ces villes pionnières à travers le Québec est maintenant inarrêtable.

*« La sortie du gaz fossile dans les bâtiments québécois est définitivement enclenchée. Le gouvernement du Québec doit maintenant catalyser cet élan en adoptant dès maintenant un règlement à la hauteur de l'ambition municipale. Le Québec est prêt », conclut la coalition.*

-30-

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Zoyanne Côté, chargée de communication de la coalition Sortons le gaz!

438-530-4162 | [info@sortonslegaz.com](mailto:info@sortonslegaz.com)

## **À propos de la coalition Sortons le gaz!**

La coalition Sortons le gaz! réunit des organisations environnementales, citoyennes et syndicales qui se sont données pour but de promouvoir la sobriété et l'efficacité énergétique dans le secteur du bâtiment tout en accélérant le passage de la totalité du parc immobilier du Québec à des sources d'énergie 100 % renouvelables. Elle s'emploie à faire connaître les vrais impacts du gaz naturel sur notre santé et notre environnement, à promouvoir les avantages de le remplacer et à faire connaître les façons d'y arriver en informant la population ainsi que les décideuses et décideurs publics de tous les paliers.

Les membres de la coalition sont : l'Association québécoise des médecins pour l'environnement (AQME), la Coalition Sortons la caisse du carbone, Environnement Vert plus, Écohabitation, Équiterre, Imagine Lachine-Est, la Fondation Coule pas chez nous, la Fondation David Suzuki, Greenpeace Canada, Nature Québec, Pour nos enfants – For Our Kids Montréal, Mobilisation environnement Ahuntsic-Cartierville (MEAC), le Regroupement des organismes environnementaux en Énergie (ROÉE), le Regroupement vigilance hydrocarbures Québec, Travailleurs et travailleuses pour la justice climatique et le Syndicat canadien de la fonction publique (Québec).